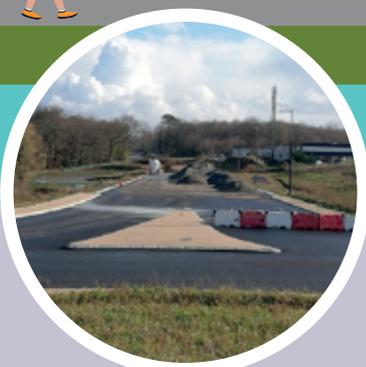


# Fargues St Hilaire

#23

1<sup>er</sup> semestre  
2020

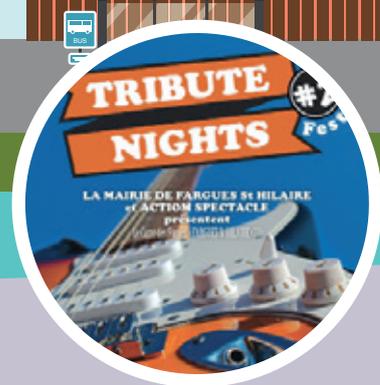
BONNE ANNÉE



Déviation



Dossier urbanisme



Tribute nights #2

## Sommaire

Édito du maire .....	3
Notre village au quotidien .....	4 et 5
Un point sur les travaux .....	6 et 7
Infos pratiques.....	8 à 11
Jeunesse - Seniors - Santé - Social ....	12 à 15
Dossier : L'urbanisme .....	16 et 17
Vie culturelle.....	18 et 19
Vie associative & sportive .....	20 et 25
L'agenda associatif .....	26
Développement durable .....	27
Communauté de communes .....	28
Une page d'histoires .....	29
À votre service & État civil .....	30
La recette .....	31
Sortir a fargues agenda .....	32



### Mairie de Fargues Saint-Hilaire

61 avenue de l'Entre-deux-Mers  
33370 Fargues Saint-Hilaire  
Tél. 05 56 21 21 41  
Fax : 05 56 68 33 62  
mairie@fargues-saint-hilaire.fr  
www.fargues-saint-hilaire.fr

## Les numéros utiles

### Mairie

Accueil ..... 05 56 21 21 41

### Pompiers

Incendie accidents ..... 18

### Samu

Urgences médicales ..... 15

POLICE ..... 17

### Gendarmerie

Tresses ..... 05 57 34 45 00

### Dépannage

Urgence dépannage électricité ... 0 810 33 30 33

Urgence dépannage gaz ..... 0 810 43 30 33

### Médecins

#### CABINET MÉDICAL - 3 route des écoles

Laurence RUPP-NADEL .....05 57 97 37 98

Clément SPRENG .....05 57 97 37 98

#### CABINET MÉDICAL - 1 Place Dejean

Natalie BAZIADOLY-RISSE .....05 56 21 97 95

Arbia EI MEKAOUI .....05 57 97 37 97

Frédéric RENAUD .....05 56 72 87 51

SOS Médecin .....05 56 44 74 74

### Pharmacie

34 avenue de l'entre deux mers .....05 56 21 21 45

Enfance maltraitée ..... 119

Drogue info service .....0 800 21 13 13

Écoute alcool .....0 811 91 30 30

Violence conjugale .....3919

Directeur de publication : Bertrand Gautier

Rédaction : Nathalie Roca, Valérie Mazas

Design : SOADDICT - sonia@soaddict.com

Impression : Raynaud Imprimeurs - 05 49 06 10 66

Fargues Saint-Hilaire Magazine n°23 - Dépôt légal : Janvier 2020



PEFC 10-31-1336





### Chères Farguaises, chers Farguais,

À l'occasion de l'examen du projet de loi « engagement et proximité » il est plaisant que l'État s'aperçoive, tout à fait fortuitement, que les maires et plus largement les élus locaux sont les chevilles ouvrières du fonctionnement du quotidien d'une collectivité. Souvent relais des ressentiments des citoyens, les élus sont le parafoudre de la société et l'on attend de la commune de jouer un rôle providentiel pour régler tous les heurts et malheurs. En tant qu'élus, nous n'avons de cesse de tenter de répondre aux demandes les plus variées, toujours pour l'intérêt général et dans l'objectif d'améliorer votre quotidien. Ainsi, cette année encore, le conseil municipal a travaillé pour définir et mettre en œuvre des actions en direction de votre qualité de vie et votre sécurité.

Afin d'améliorer le stationnement dans le secteur de l'Allée du Bois Menu, la création d'un parking et de cheminements doux a été la « première pierre » de l'aménagement du centre bourg, fruit de notre concertation citoyenne tout au long de l'année 2018. Une voie verte viendra compléter ce premier aménagement conjointement aux travaux entrepris en domaine privé par le super U (déplacement de la station service et de l'aire de lavage, centre de location de véhicules).

Dans l'objectif de développer les liaisons douces convergentes vers le bourg, la prolongation de la voie verte le long de l'avenue de l'Entre deux Mers permet maintenant à l'ensemble des habitants du sud-est de la commune de circuler en toute sécurité à pied ou à vélo.

L'aménagement d'un espace naturel sensible à l'étang de cèdres se poursuit en concertation avec les quartiers alentours. Agrémentée d'un nouveau parking derrière l'église et d'un cheminement piéton descendant vers le bois communal, cette zone protégée de toute construction à l'avenir sera sanctuarisée et réservée aux promeneurs et adeptes du fitness.

Enfin, la place du Docteur DEJEAN a vu son revêtement refait, intégrant une augmentation de sa capacité et fluidifiant sa circulation interne afin de faciliter l'accès aux commerces et services de proximité.

Attendue depuis plusieurs décennies, la déviation, commencée fin 2018 et dont la mise en service est programmée pour fin 2020 génère une forte impatience dans ce début d'année avec en point de mire la fluidification des mouvements quotidiens dans le bourg et sur les axes secondaires.

Dans le même registre des mobilités, vous avez pu constater l'impact sur l'activité dans le centre de la commune, avec la création de la ligne expérimentale 407 unique en Région Nouvelle Aquitaine. «Victime » de son succès, elle doit nécessiter quelques ajustements de moyens et d'horaires afin de mieux répondre aux besoins de notre territoire.

La création du pôle éducatif sur le site de la Fraysse, comprenant le collège (Secondaire), le groupe scolaire communal (Primaire) et le centre de loisirs et de formation (UFCV) est en bonne voie avec une prévision d'ouverture avancée à la rentrée 2023.

De manière permanente, le conseil municipal s'est également investi auprès des associations, co-animatrices avec les services de la vie associative, sportive et culturelle de la commune, elles apportent vie et dynamisme supplémentaires, complétant l'attractivité de notre commune en se mettant bénévolement au service de tous.

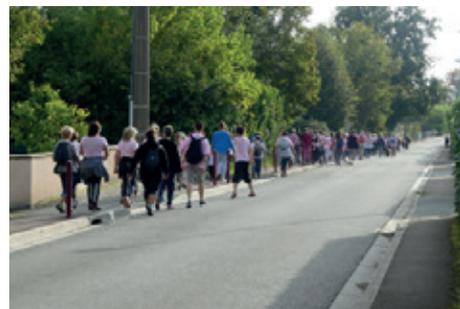
La municipalité et moi-même vous souhaitons une très bonne année 2020, remplie de l'enthousiasme nécessaire pour relever ces défis ensemble !

**Bertrand GAUTIER**

Maire de Fargues Saint-Hilaire

Vice-Président à l'aménagement des espaces et développement économique

## Octobre Rose



173 personnes vêtues de rose ont répondu samedi 12 octobre 2019 à l'invitation de la Municipalité pour une marche de 6 kilomètres sur les chemins Farguais.

Une bien belle matinée sous le soleil et la bonne humeur. Les marcheurs ont été charmés par les paysages.

Toutes et tous avaient pour but de participer à l'action de sensibilisation en faveur du dépistage du cancer du sein.

A cette occasion, 377.50€ de dons ont été récoltés et reversés à l'Institut Bergonié par l'Amicale théâtrale de notre commune.

Un sincère remerciement à tous les participants !

## Cérémonie du 11 novembre



Combattants et Monsieur le Maire ont prononcé leurs discours solennels et ont déposé, avec les enfants, leurs gerbes respectives.

Monsieur le Maire a rappelé le devoir de mémoire nécessaire

Il est de coutume, pour cette traditionnelle cérémonie du 11 novembre, que les enfants de l'école élémentaire entourés de leurs professeurs citent les noms, prénoms, âges et qualité des Farguais « Mort pour la France ». Ils ont ensuite chanté l'hymne national avec l'assemblée d'administrés venus nombreux malgré la pluie. Raymond Mikaelian, Président de l'Union Nationale des

en hommage à ces jeunes hommes partis et morts au front en cette période d'horrible guerre de 1914 à 1918.

Les enfants ont clos la cérémonie en interprétant le chant des « 1000 colombes, » symbole de paix.

Un grand merci pour votre participation et votre présence.

## Téléthon

Comme chaque année, notre commune a soutenu le Téléthon. La municipalité a mis à disposition du comité organisateur local, les infrastructures communales afin que tous les bénévoles des différentes associations participantes puissent dispenser leurs actions. Les enfants des écoles et les anciens des maisons de retraite se sont une fois de plus mobilisés. Pendant tout le week-end du 06 au 08 décembre 2019, crêpes, vin chaud, marrons grillés et garbure ont réchauffé les généreux visiteurs puisque la récolte des dons s'est élevée à 4700 € cette année !



La municipalité remercie les membres du comité d'organisation, l'ensemble des associations participantes et tous les bénévoles pour leur investissement solidaire.

Un grand merci également à celles et ceux qui se sont déplacés et qui ont participé aux différentes animations par leur présence ou leurs achats. Face à la maladie, plus que jamais, restons mobilisés !

# Votre environnement sera celui que vous vous ferez !

Le civisme repose sur des notions d'obligations morales et de sens du devoir, en contrepartie des avantages et des droits consentis au citoyen : droit à la protection, à la santé, à la sécurité, à l'éducation, droit de vivre dans un environnement sain dans lequel on se sent bien. Ces obligations morales relèvent du sentiment de chacun pour sa ville, du dévouement à l'intérêt public sur ses propres intérêts, du respect d'autrui. La vie en société implique que les individus obéissent à des règles destinées à rendre harmonieuse la coexistence avec les autres et peut se traduire par l'intervention du citoyen dans la vie urbaine.

Au vu des débordements réguliers des dépôts anarchiques d'ordures ménagères et des encombrants, il est bon de faire appel au civisme des habitants afin que cela cesse et qu'il soit agréable de vivre dans un environnement propre dans les rues de notre commune.

Avez-vous réellement réfléchi à ce que signifie ce geste lorsque nous jetons nos emballages dans la rue ou en vrac à côté de la poubelle ou quand nous entassons dans « les points propreté » voire même en dehors de ces « points », tout à côté, des frigos usagers, des sommiers etc... ?



Quand nous sortons les poubelles hors des jours et heures prévus pour le ramassage ou encore lorsque nous laissons nos poubelles plusieurs jours sans les rentrer, pensez-vous que cela soit sain pour les passants, les enfants se rendant à l'école ?

Pensez-vous également que visuellement cela soit agréable ?

La municipalité met tous les moyens à sa disposition pour que la ville soit propre. Mais cela ne peut pas se faire sans votre collaboration.

Respecter l'environnement de vos quartiers, de notre commune, est un acte de civisme correspondant à un devoir mais aussi au droit de vivre dans un milieu agréable et sain dans la considération des autres.

Merci de votre compréhension.



## Votre bac est abîmé ?

En collecte mécanisée, il arrive régulièrement que les bacs se détériorent. Couverts, collerettes, roues qui cassent...pas de panique !

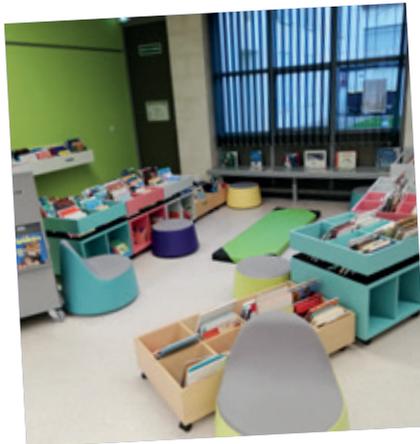
Si votre équipement S.E.M.O.C.T.O.M a subi un dommage, connectez-vous sur le site du SEMOCTOM [www.semocotom.com](http://www.semocotom.com) et remplissez le formulaire.

Attention ! Tous les bacs fournis par le syndicat ont un marquage S.E.M.O.C.T.O.M sur la cuve du bac.

Si votre bac n'a pas ce marquage distinctif, merci de ne pas remplir ce formulaire et de prendre directement contact avec nos services au 05 57 34 32 29.



*Embellissement de  
la bibliothèque*  
**Coût : 51 300 €**



*Prolongement voie verte  
avenue Entre-deux-Mers*  
**Coût : 115 400 €**



*Réhabilitation du lavoir  
de la Tuillière*  
**Coût : 11 460 €**



*Réhabilitation assainissement  
avenue Entre-deux-Mers*  
**Coût : 474 080 €**



*Éclairage giratoire  
Les Bons Enfants*  
**Coût : 69 500 €**



*Éclairage leds cours  
de tennis extérieur*  
**Coût : 13 296 €**



*Réaménagement  
du parking Dejean*  
**Coût : 66 400 €**





*Création du parking  
du Bois Menu*  
**Coût : 48 345 €**



*Éclairage Chemin  
du Lavoir*  
**Coût : 23 260 €**

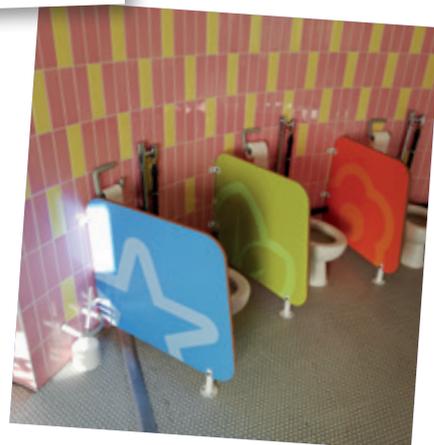


*Travaux d'isolation  
de la Mairie*

**Coût : L'intégralité de ces travaux  
a été financée par le département**



*Aménagement  
de l'Étang des Cèdres,  
des espaces verts  
et du parking*  
**Coût : 253 800 €**



*Travaux sanitaires  
école maternelle*  
**Coût : 500 €**



*Travaux de séparation des services  
Social et Urbanisme*  
**Coût : 7000 €**

## Inscription sur les listes électorales

Les élections municipales se dérouleront les dimanches 15 et 22 mars 2020.

### JE M'INSCRIS SUR LES LISTES ÉLECTORALES AVANT LE 7 FÉVRIER 2020



PAR INTERNET

[www.demarches.interieur.gouv.fr](http://www.demarches.interieur.gouv.fr)

PAR COURRIER

À votre mairie

EN MAIRIE

En personne ou en mandatant un tiers

ÉLECTIONS MUNICIPALES  
15 ET 22 MARS 2020



### POUR S'INSCRIRE AVANT LE 7 FÉVRIER 2020, UNE PIÈCE D'IDENTITÉ ET UN JUSTIFICATIF D'ATTACHE AVEC LA COMMUNE SONT OBLIGATOIRES



#### JUSTIFICATIF D'IDENTITÉ

Seuls la carte nationale d'identité et le passeport permettent de justifier simultanément de son identité et de sa nationalité.

À défaut, vous devez fournir :

- Une pièce justifiant de votre identité (carte vitale, permis de conduire...)
- Une pièce justifiant de votre nationalité (acte de naissance de moins de trois mois, certificat de nationalité, décret de naturalisation...)



#### JUSTIFICATIF D'ATTACHE AVEC LA COMMUNE

- **S'il s'agit de votre domicile :** un justificatif de domicile de moins de 3 mois
- **S'il s'agit du domicile de vos parents, si vous avez moins de 26 ans :** un document attestant du lien de filiation et un justificatif de domicile du parent de moins de 3 mois
- **Si vous êtes seulement contribuable dans la commune :** les avis d'imposition de 2018 et 2019
- **Si vous êtes gérant ou associé unique ou majoritaire d'une société payant ses impôts locaux dans la commune :**
  - une preuve de qualité de gérant depuis deux ans
  - une preuve de l'inscription de la société au rôle de la commune

ÉLECTIONS MUNICIPALES  
15 ET 22 MARS 2020

Les Farguais qui ne seraient pas encore inscrits sur les listes électorales peuvent le faire **jusqu'au 07 février 2020** soit :

- Par correspondance
- En mairie auprès du service Citoyenneté

Cette inscription ne concerne pas les jeunes ayant atteint l'âge de 18 ans, avant les élections, qui sont inscrits d'office, à l'exception de ceux qui n'auraient pas été recensés, qui l'auraient été trop tardivement ou qui auraient déménagé

#### Renseignements

Contactez le service citoyenneté au 05 56 21 21 41.

## Le SEMOCTOM vous informe

Merci de prendre bonne note,  
qu'à compter de **DÉBUT FÉVRIER 2020**,  
le jour de collecte des papiers et emballages recyclables  
**BAC À COUVERCLE JAUNE** sera le  
**VENDREDI DES SEMAINES IMPAIRES**

## LE BRÛLAGE À L'AIR LIBRE DES DÉCHETS VERTS : C'EST INTERDIT TOUTE L'ANNÉE !

POUR NOTRE AIR ET NOTRE SANTÉ,  
IL EXISTE DES SOLUTIONS FERTILES !

En ces périodes de grands vents et de tempêtes, les déchets verts s'accumulent...

Et nombreuses sont les colonnes de fumée qui s'élèvent dans le ciel Farguais.

Le brûlage des déchets verts (tontes de pelouse, tailles de haies et d'arbustes, feuilles mortes, ...) est à l'origine de troubles de voisinage générés par les odeurs et la fumée, nuit à l'environnement (émission de substances polluantes dans l'air) et à la santé (émission de particules véhiculant des composés cancérogènes) et peut être la cause de propagation d'incendies.

En outre, la **toxicité des substances émises** peut être accrue quand sont associés d'autres déchets comme les plastiques ou les bois traités.

Notre commune est située dans le périmètre du plan de protection de l'atmosphère (PPA).

Par conséquent et en application de la circulaire du 18 novembre 2011, **la pratique du brûlage à l'air libre des déchets verts par les particuliers et les professionnels est INTERDITE TOUTE L'ANNÉE.**

Le non-respect de cette réglementation est passible d'une **amende de 450 euros.**

Les déchets verts doivent être déposés en déchetteries.

Il est également possible d'en faire du compost individuel.

Nous vous invitons à apporter une attention particulière au petit guide rédigé par l'Agence Régionale de la Santé (ARS) qui suit et bien sûr, à en appliquer les consignes.

## LE SAVIEZ-VOUS ?

Les Français produisent en moyenne **160 kg de déchets verts par personne et par an**. Pour s'en débarrasser, **9 % des foyers les brûleraient** alors que c'est interdit<sup>(1)</sup>, ce qui représente **près d'un million de tonnes de déchets verts brûlés** à l'air libre chaque année en France (source : ADEME).



**Brûler 50kg de végétaux** émet autant de particules que...

**6 mois de chauffage** d'un pavillon avec une chaudière au fioul...



**9800 km** parcourus par une voiture diesel récente en circulation urbaine...



**37900 km** parcourus par une voiture essence récente en circulation urbaine...



source Lig'air 2014

## Les déchets verts, qu'est-ce que c'est ?

Les déchets verts sont issus de la tonte des pelouses, de la taille de haies et d'arbustes, des feuilles mortes, de résidus d'élagage et de débroussaillage, de l'entretien des massifs et d'autres déchets végétaux issus de parcs et jardins...

**Particuliers, collectivités, entreprises : nous sommes tous concernés.**

<sup>(1)</sup> Par l'article 84 du « Règlement Sanitaire Départemental » (RSD) instauré en Gironde par arrêté préfectoral du 23/12/1983. Attention : une contravention de 450 € peut être appliquée pour un particulier (article 131-13 du nouveau code pénal).

## Ne brûlez pas vos déchets verts...

Les polluants émis dans l'air lors d'un brûlage à l'air libre peuvent nuire à la santé.

Au-delà des **troubles du voisinage** générés par les odeurs et la fumée, ainsi que des **risques d'incendie, le brûlage à l'air libre émet de nombreux polluants** en quantité importante, dont les **particules**, qui véhiculent des composés **toxiques et cancérigènes** : particules, hydrocarbures aromatiques polycycliques, composés organiques volatils, oxydes d'azote, monoxyde de carbone et dans une moindre mesure dioxines et furanes.



La France compte **3.5 millions de personnes souffrant d'asthme**

Les **particules fines** sont un facteur majorant du nombre et de l'intensité des **crises d'asthme et d'allergies**. Elles sont également à l'origine d'un grand nombre de décès anticipés : environ **48 000 décès évitables en France** dont **3 500 en Nouvelle-Aquitaine et 956 en Gironde** (source : Santé Publique France, juin 2016).

## La collecte en déchetterie en Gironde

Vos déchets verts seront valorisés sous forme de compost

**83** déchetteries sur le département dont 38 acceptent les déchets professionnels

**15** plateformes de compostage réparties sur le territoire



## ... valorisez les !

Des solutions alternatives adaptées à vos besoins, plus respectueuses de la qualité de l'air et du sol, existent.

### Le broyage

Petits et gros branchages broyés permettent de **réutiliser les déchets verts sur place**, en paillage ou en apport dans le composteur.

**Broyez vos déchets verts sur place !** Passez la tondeuse sur vos petits branchages pour les broyer. Renseignez-vous pour un prêt de broyeur (voisins, associations, mairies, entreprises paysagères...)

### Le paillage

**Simple et peu coûteux !**

Il permet de nourrir et de **conserver l'humidité** des sols, de **protéger du gel** les végétaux fragiles et il **évite la pousse des mauvaises herbes**. Disposez feuilles mortes, résidus de jardin, brindilles et branches coupées en morceaux ou broyées au pied des plantes et arbustes

### Le compostage



**Individuel ou collectif**

Toute de pelouse et feuillage peuvent être mélangés avec vos restes de repas et épluchures de légumes. Cela permet de produire directement dans son jardin un **engrais naturel et de qualité** pour toutes vos plantes.

**C'est facile d'être écocitoyen !** Renseignez-vous : la majorité des collectivités mettent à disposition des composteurs et développent des projets collectifs.



### Sur votre territoire

#### SEMOCTOM

Livraison de kit de compostage à la demande, comprenant un composteur, un mélangeur, un seau et un guide. Certaines communes ont ouvert des plateformes dédiées aux apports de branches des particuliers. Sur ces espaces, le SEMOCTOM intervient pour broyer sur place et le broyat obtenu est ensuite disponible gratuitement pour une utilisation dans les jardins. Infos auprès de votre mairie. Un service de broyage à domicile payant existe également par l'association R.E.V. domiciliée à Cambles et Meynac.

#### Bordeaux Métropole

Distribution régulière et gratuite de composteurs + subvention pour l'achat d'un broyeur de végétaux partagé.

#### Mairie de Bordeaux

Pour les dépôts de déchets verts, vous avez la possibilité de solliciter le service de proximité de la mairie (hors Caudéran et St-Augustin) dans la limite de 10 sacs de 50 L.

#### SICTOM Sud Gironde

Mise à disposition de composteur gratuitement après un atelier d'une heure ou contre une contribution de 10 euros. Mise à disposition de lombricomposteurs (pour les appartements sans jardin) après un atelier d'une heure 30 et une rétribution de 10 euros. Ateliers gratuits proposés autour de la réduction de production de déchets verts et de l'utilisation de produits phytosanitaires.

#### SMICVAL

Mise à disposition gratuite d'un composteur et d'un bioseau en échange d'un engagement de bonne utilisation. Formations d'une heure au compostage domestique régulières, afin de diffuser les bonnes pratiques.

Détails et informations pratiques : [www.smicval.fr](http://www.smicval.fr)

## Pour notre air, notre environnement et notre santé, on peut aller encore plus loin...

Limitier ses déchets verts en ayant recours à des pratiques d'installation et d'entretien d'espaces verts adaptés.

### Choisir sa haie



Des **haies diversifiées**, peu allergènes et peu productrices de déchets verts nécessitent **peu d'entretien, résistent à la sécheresse** et hébergent de **nombreuses espèces**.

**Eviter les végétaux à forte production de pollen** (cyprès, aune, frêne, saule, bouleau, noisetier) **et à forte production de déchets verts** (thuyas, graminées des pelouses)

**Privilégiez les espèces suivantes :** genévrier commun, orme, murier à papier, chêne vert, tilleul, hêtre, noyer, érable champêtre, châtaignier. **Privilégiez des arbustes de hauteur réduite** (idéalement de 1,8 à 2 m de hauteur) qui généreront **moins de déchets**

Pour aller plus loin : <http://www.santeeenvironnement-nouvelleaquitaine.fr/transport/un-guide-des-plantations-pour-la-prevention-des-allergies/>

## Des zones de prairies fleuries

**Laissons pousser, préservons notre santé et la biodiversité !**

Dans un coin du jardin, autour des arbres, en bordure de route... Laissez pousser des platebandes enherbées pour remplacer les pelouses difficiles d'entretien. Vous observerez très rapidement le **développement de la biodiversité végétale et animale**, et vous vous économiserez du temps et de la fatigue.



### L'éco-pâturage



**Pensez aux multiples services rendus par les animaux !**

L'entretien de vos terrains et pelouses par le **pâturage d'animaux herbivores** (vaches, moutons, chèvres, équidés, cervidés et même des lamas...). **De plus en plus de communes s'engagent dans cette démarche avec des prestataires locaux.**

### Espaces engazonnés

Privilégiez des variétés de **gazon à pousse lente** afin d'espacer au maximum les tontes. Vous pouvez également **laisser le gazon fraîchement tondu sur place** afin d'apporter au sol des éléments nutritifs lors de la décomposition (« Mulching »).



**Adopter ces pratiques permet de ne pas utiliser de produits chimiques et de faire des économies !**



**L'adoption de ces pratiques est bénéfique pour l'environnement (air, eau, sol, biodiversité) et la santé !**

## LIVRAISON DE FRUITS & LEGUMES

100% DU TERRITOIRE

Chaque semaine vous pouvez commander en ligne vos fruits et légumes directement à des producteurs locaux.

Vous pourrez récupérer votre panier de saison chaque mercredi de 16h30 à 18h30 ou le jeudi matin

La productrice cultive à Créon depuis Avril 2019, et est en collaboration avec une agricultrice de Targon.



DIRECT PRODUCTEUR

CHAQUE MERCREDI

BIO & SANS PESTICIDE

Ce sont de VRAIS LÉGUMES !  
Ils peuvent être mangés par des limaces,  
pas lisses, pas parfait !

Merci d'accepter la vraie nature !



## ET COMMENT ON FAIT ?

ETAPE 1

Se connecter à l'adresse  
<http://app.cagette.net/group/5744>

ETAPE 2

Rejoindre le Groupe Cagette :  
Domaine de la Frayse

ETAPE 3

Composer votre panier,  
et valider votre commande

ETAPE 4

Venir chercher votre panier sur le parking du Domaine de la Frayse le mercredi suivant à partir de 16h30.

ETAPE 5

Payer sur place en chèque  
(ou liquide si appoint)

ETAPE 6

Deguster, Cuisiner  
vos bons légumes locaux et bio

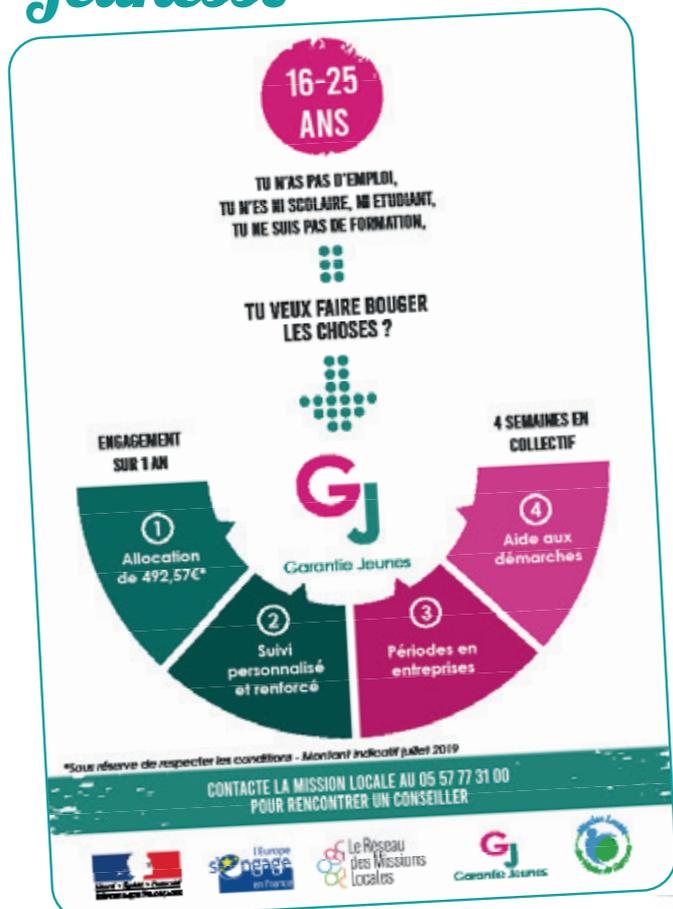
COMMANDE > du vendredi 5h au mardi 18h  
RETRAIT > chaque mercredi de 16h30 à 18h30



- Aucun panier ne sera remis sans paiement
- Une cotisation de 12 euros l'année vous sera demandée dès votre première commande
- Merci de ramener vos cagettes chaque semaine

Chaque semaine vous serez informés par email de l'ouverture des commandes  
Aucun engagement n'est demandé ! Commandez quand vous le souhaitez !

## Jeunesse



Adjoint aux affaires sociales, solidarité, jeunesse  
**Paul Chevalard**

## Inscriptions scolaires 2020-2021

### LA PROCÉDURE A SUIVRE...

Votre enfant aura 3 ans en septembre 2020 et prendra le chemin de l'école pour la 1<sup>ère</sup> fois ou votre enfant termine sa 3<sup>ème</sup> année de maternelle et rentrera au CP.

A partir du mercredi 11 mars 2020, vous pourrez procéder à son inscription à l'école. Cette démarche s'effectue en 2 temps :

#### 1 INSCRIPTION ADMINISTRATIVE

Prendre rendez-vous avec Valérie au service des affaires scolaires en mairie au 05 56 21 21 41

Documents à fournir : livret de famille, dernière taxe d'habitation ou bail de location

#### 2 ADMISSION A L'ÉCOLE

Après l'inscription en mairie, prendre rendez-vous avec :

• Gaëlle PEREIRA, Directrice de l'école maternelle au 05 56 21 22 97

• Karine OLAYA, Directrice de l'école élémentaire au 05 56 21 21 05

Vous munir du carnet de santé de l'enfant et du certificat de radiation si l'enfant était scolarisé dans une autre commune.



### ANIMATIONS

- Environnement
- Sport
- Ludothèque
- Jeux vidéo
- Sorties



### HORAIRES

**HORS VACANCES SCOLAIRES :**  
Mercredi de 14h à 19h

**VACANCES SCOLAIRES :**  
Du lundi au vendredi 14h à 19h

Possibilité d'ouverture sur projet :  
- le vendredi de 17h à 19h  
- le samedi de 14h à 18h



**ON VIENT TE CHERCHER  
ET ON TE RAMÈNE !!**

SUR DEMANDE

48, avenue de Lignan  
33370 Fargues-saint-hilaire  
05 56 56 55 44



### ÇA SE PASSE À LA CASA DE LA FRAYSE !

La Casa des 11-14 ans se situe à Fargues-Saint-Hilaire au cœur du Domaine de la Fraysse. Au programme, chaque mercredi hors vacances scolaires et du lundi au vendredi pendant les vacances scolaires de 14h à 19h, seront proposés des moments de rencontres, de partages et d'animations autour de thèmes attractifs, adaptés à la tranche d'âge.

Ce lieu est voué à l'épanouissement des jeunes, permettant d'aiguiser la créativité et la curiosité en découvrant des activités.

La Casa sera aussi un lieu d'écoute et d'échanges grâce à la création d'un collectif de jeunes citoyens.

Les animations phares proposées à la Casa de la Fraysse :

- Activités sportives : skate, roller, bike, foot, tennis...
- Environnement : ateliers de découverte nature...
- Jeux vidéo : rétro gaming, console...
- Sorties / séjours
- Ludothèque / jeux de rôle

### VENIR À LA CASA :

Bus à la mairie : 402 404 407

Sur demande : Aller-retour en mini-bus  
Domicile - La Casa

### TARIFS:

Inscription et adhésion  
10 € à l'année  
(+ participation en fonction des activités)

**SUIVEZ-NOUS !!**



Casa Fraysse



Casa.fraysse

# Seniors

## La semaine bleue

Cette action a pour but de favoriser l'amélioration de la qualité de vie, d'apporter un équilibre à la personne âgée et rompre l'isolement par une coordination sociale contribuant ainsi à un bon état de santé.

Le **11 octobre 2019**, 17 personnes dont 5 résidents des maisons de retraite Les Terrasses de Beauséjour et Clos Lafitte ont répondu à l'invitation de la municipalité.

Sur le thème du respect de la planète, Floriane Ortega a initié les participants à l'utilisation de certains ingrédients simples et nobles. Le matin, chacun a pu réaliser sa lessive bio et son dentifrice personnalisé aux essences naturelles. Cet atelier s'est tenu dans une ambiance très conviviale et intergénérationnelle.

Les liens créés autour du repas de midi ont favorisé l'échange, le partage et l'écoute, alchimie qui a permis le succès du karaoké de l'après-midi. Tous les participants ont fait le plein de bonne humeur, un apport de bien-être indéniable. Une belle réussite !



## Les colis de fin d'année

Les colis de Noël des Aînés (+80 ans) ont été distribués depuis le 22 décembre 2019 par les membres du Centre Communal d'Action Sociale nommés et élus. Qu'ils soient ici remerciés pour leurs disponibilités.

Le prestataire a été choisi par les membres du conseil d'administration du CCAS avec la volonté de ravir les papilles de nos anciens.

A travers ses quelques douceurs, nous espérons réconforter nos aînés en cette fin d'année 2019.

Tous les membres du CCAS se joignent à moi pour vous présenter tous nos vœux de bonheur, de santé pour l'année 2020 pour vous et vos proches !

## Le repas des aînés

Ce traditionnel repas offert par le Centre Communal d'Action Sociale s'adresse aux personnes de 70 ans et plus, inscrites sur les listes électorales.

Cette année, il aura lieu le **dimanche 5 avril 2020** au Carré des forges. Les personnes concernées recevront une invitation courant mars 2020.

## Restez vigilants...

La vigilance est toujours d'actualité concernant le démarchage à domicile pour faire réaliser des travaux pour l'habitation. Fargues Saint-Hilaire n'est pas épargné par ce phénomène, donc la prudence est de mise.

Ne rien signer dans l'urgence quelque - soit les conditions tarifaires, s'accorder un temps de réflexion, exiger une carte professionnelle ainsi qu'une déclaration auprès de la préfecture.

Se renseigner auprès d'artisans locaux sur le montant des travaux pour vérifier la teneur et le coût des travaux proposés.

Avertir ses proches (enfants, amis, voisins) du démarchage et solliciter leur avis et choisir ou pas en connaissance de cause. Renseignez-vous pour savoir si vous bénéficiez d'un délai de rétractation après la signature d'un devis.

N'hésitez pas à signaler des agissements douteux auprès de la brigade de gendarmerie de Tresses ou à l'accueil de votre mairie.

ATTENTION aussi à ne pas laisser seuls les personnes pendant que vous cherchez un papier dans une autre pièce à leur demande. Des personnes malveillantes pourraient profiter de ce moment pour fouiller et dérober éventuellement des objets de valeurs. (Pensez à photographier vos bijoux). Ainsi en cas de vol, les photos serviront à évaluer le préjudice et à retrouver les propriétaires des objets en cas de démantèlement d'un réseau.

Merci de votre vigilance, c'est l'affaire de tous.



# ars *Attention au monoxyde de carbone*

Chaque année, en hiver, plusieurs milliers de personnes sont victimes d'une intoxication au monoxyde de carbone.

Le monoxyde de carbone (CO) est **un gaz asphyxiant indétectable : il est invisible, inodore et non irritant.**

Il se diffuse très vite dans l'environnement et peut être mortel en moins d'1 heure.

**Maux de têtes, nausées, vomissements, sont les symptômes qui doivent alerter.** Si ces symptômes sont observés chez plusieurs personnes dans une même pièce ou qu'ils disparaissent hors de cette pièce, cela peut être une intoxication au monoxyde de carbone.

Dans ce cas, il est nécessaire **d'aérer, d'évacuer le lieu et d'appeler les urgences** en composant le 15 ou le 112.



**Pour limiter les risques d'intoxication au monoxyde de carbone au domicile, il convient de :**

- avant chaque hiver, faire systématiquement **vérifier et entretenir les installations** de chauffage et de production d'eau chaude et les conduits de fumée par un professionnel qualifié
- tous les jours, **aérer au moins dix minutes**, maintenir les systèmes de ventilation en bon état de fonctionnement et ne jamais boucher les entrées et sorties d'air
- **respecter les consignes d'utilisation** des appareils à combustion : ne jamais faire fonctionner les chauffages d'appoint en continu
- placer impérativement **les groupes électrogènes à l'extérieur** des bâtiments ; **ne jamais utiliser pour se chauffer des appareils non destinés à cet usage** : cuisinière, brasero, barbecue, etc.

## Info grand froid

### QU'EST-CE QUE LE PLAN GRAND FROID ?

Il s'agit d'apporter attention, assistance et secours aux personnes de plus de 65 ans et à celles souffrant d'handicap. Les aides sont déclenchées en cas de besoins liés aux intempéries de l'hiver (neige en abondance, froid exceptionnel, tempête,...). Les interventions sont effectuées par les membres élus et nommés du Centre Communal d'Action Sociale.

### COMMENT S'INSCRIRE POUR LE PLAN GRAND FROID ?

Il suffit de téléphoner au service des affaires sociales de la mairie au 05 56 21 21 41. Les coordonnées d'un référent seront alors communiquées. Les personnes déjà inscrites sur le plan canicule sont dispensées de prendre contact, elles seront automatiquement suivies pour le plan grand froid.

**Je reste chez moi autant que possible, en m'étant organisé à l'avance**

- J'ai prévu de l'eau et des produits alimentaires ne nécessitant pas de cuisson (brique de gel des conservations ou de cuisson d'électrique).
- Je donne de mes nouvelles à mes proches, et je contacte ceux qui sont seuls. Et si je suis isolé ou malade, je me fais connaître auprès de ma mairie.
- J'ai pris des piles pour écouter les consignes des pouvoirs publics à la radio, même en cas de coupure d'électricité.
- Je chauffe sans surchauffer, j'ai vérifié le bon état de marche de mon installation de chauffage, je ne branche pas les radiateurs, et j'aère mon logement une fois par jour.
- J'ai tous les médicaments nécessaires en cas de besoins, et particulièrement si je suis un traitement régulier.

**Si je dois absolument sortir, je redouble de précaution**

- Je couvre particulièrement les parties de mon corps qui perdent de la chaleur: tête, cou, mains et pieds.
- Je mets plusieurs couches de vêtements, plus un coupe-vent imperméable.
- J'évite de sortir les bébés, même bien protégés.
- J'évite de sortir le soir car il fait encore plus froid.
- Je mets de bonnes chaussures pour éviter les chutes sur un sol glissant.
- Je me nourris convenablement, et j'évite l'alcool car cela ne réchauffe pas.
- Je ne fais pas d'efforts physiques, comme porter des objets lourds...
- Je me couvre le nez et la bouche pour respirer de l'air moins froid.



Le Secours Populaire organise

# une grande braderie aux vêtements

Samedi 15 février 2020  
à la salle Jo Casamassima.

## ATELIERS CULINAIRES POUR ADULTES

# PARTAGE TA RECETTE

Salle Georges BRASSENS Cenon  
DE 14H À 16H30

- 1 LUNDI 4 NOVEMBRE 2019
- 2 LUNDI 27 JANVIER 2020
- 3 LUNDI 27 AVRIL 2020
- 4 LUNDI 22 JUIN 2020

Cuisinez vous-même votre plat, puis emportez-le chez vous.  
A l'Atelier #PARTAGE TA RECETTE, on apprend la cuisine tout en s'amusant, dans une ambiance conviviale

Sur inscription tous les lundis de 14h à 16h30  
Participation 2€/adulte



Secours Populaire Français de Cenon et sa périphérie  
Animation des Campagnes de Solidarité  
Rue Alexandre Dumas Bâtiment E 33150 Cenon  
06 86 51 47 76 spfcenton@orange.fr

### 3 CHORALES EN CONCERT

DIMANCHE 9 FEVRIER 2020 à 15H  
Église Saint-Martin de Pompignac  
(Route de l'Église Pompignac)



Une tombola vous sera proposée au bénéfice du Secours Populaire Français

#### Programme

- Chorale « A Chœur Fargues »
- CHORALET 'S « Jazz »
- Chorale « Chœur Chamade »

ENTREE LIBRE

Secours Populaire Français de Cenon et sa périphérie  
Résidence Trait d'union - Rue Alexandre Dumas  
Bâtiment E 33150 Cenon  
05 56 32 38 03



VENDREDI 7 FÉVRIER 2020  
SALLE GEORGES BRASSENS CENON  
18H30 / 22H00

# LE SÉJUS UN ENRIK L'APPRENTI DU MARIAGE

## LOTO SOLIDAIRE

De nombreux lots à gagner

Téléviseur écran plat,  
Aspirateur,  
Lots de vin,  
Paniers gourmands,  
Appareils électro-ménager,  
Bons d'achats,  
Nombreux lots divers.

1 carton 2€  
6 cartons 10€



BOISSON ET RESTAURATION EN VENTE SUR PLACE

## ACTIVITÉ SPORTIVE AU FÉMININ

Salle Georges Brassens à CENON  
de 10h à 11h30

Ateliers enfants : aide aux devoirs, lectures et jeux de société

les Samedis  
**18 Janvier**  
**15 Février**  
**28 Mars**

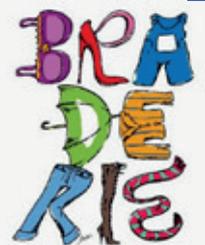
Renseignements et inscriptions  
Tous les lundis de 14h à 16h30  
Participation 2€/adulte & 1€/enfant



Secours Populaire Français de Cenon et sa périphérie  
Animation des Campagnes de Solidarité  
Rue Alexandre Dumas Bâtiment E 33150 Cenon  
06 86 51 47 76 spfcenton@orange.fr

SAMEDI 15 FÉVRIER 2020  
Salle : Jo Casamassima  
61 Avenue de l'Entre Deux Mers 33370  
FARGUES SAINT HILAIRE

## GRANDE BRADERIE SOLIDAIRE



Venez nombreux et pensez à vos sacs

Vente de vêtements, jouets, chaussures, Linge de maison, brie-à-brac et livres



Secours Populaire Français de Cenon et sa périphérie  
Résidence le Trait d'Union  
Rue Alexandre Dumas Bâtiment A 33150 Cenon  
05 56 32 22 28 - 06 26 45 84 94  
spfcenton@orange.fr



Alexandre Guimberteau  
Adjoint à l'urbanisme

## Un nouveau recrutement



Les services municipaux ont été renforcés depuis le 18 novembre 2019 par le recrutement d'Audrey Lafont au service de l'urbanisme, renseignement du public et l'instruction du droit des sols.

Occupant des fonctions similaires à la mairie de Pompignac depuis 2013, Audrey va désormais mettre ses compétences au service des Farguais.

Nous lui souhaitons réussite et épanouissement dans son nouveau poste et de réussir une belle carrière au sein de la mairie.



### Horaires du service urbanisme

Maité et Audrey vous accueillent au service de l'urbanisme les lundis, mardis, jeudi et vendredis de 14h00 à 17h45.

Le service urbanisme est joignable aux heures et jours d'ouverture de la mairie par téléphone au 05 56 21 21 41 choix 3.

## Quelques rappels en matière d'urbanisme

Quelles sont les principales autorisations applicables selon vos projets les plus fréquents ?

### LEXIQUE :

**SP** : Surface plancher

**DP** : Déclaration préalable

**PC** : Permis de construire

**PA** : Permis d'aménager

### MAISON INDIVIDUELLE



Recours à l'architecte obligatoire à partir de 150 m<sup>2</sup> de SP : **PC**

### ABRI DE JARDIN OU BÂTIMENT ANNEXÉ À L'HABITATION PRINCIPALE



SP < 12 m de hauteur et 5 m<sup>2</sup> de superficie (surface de plancher et emprise au sol) : **aucune formalité**

Serre < 1,80 m de hauteur : **aucune formalité**

Surface plancher entre 5 m<sup>2</sup> et 20 m<sup>2</sup> : **DP**

Surface plancher > 20 m<sup>2</sup> : **PC**

### PISCINE EXTÉRIEURE ENTERRÉE



Bassin < 10 m<sup>2</sup> : **aucune formalité**

10 m<sup>2</sup> < bassin < 100 m<sup>2</sup> (et dont la couverture ne dépasse pas 1,80 m) : **DP**

Bassin > 100 m<sup>2</sup> ou dont la couverture dépasse 1,80 m : **PC**

### LOTISSEMENTS ET DIVISIONS FONCIÈRES EN VUE DE BÂTIR



Lotissements qui prévoient la création d'espaces ou d'équipements communs à plusieurs lots : **PA**

Divisions foncières sans équipements communs : **DP**

### SURÉLÉVATION AGRANDISSEMENT EXTENSION



En zone urbaine (zone U du PLU), SP < 40 m<sup>2</sup> : **DP**

SP > 40 m<sup>2</sup> en zone urbaine ou

20 m<sup>2</sup> < SP < 40 m<sup>2</sup> hors zone urbaine du PLU : **PC**

Recours à l'architecte obligatoire à partir de 150 m<sup>2</sup> de SP totale : **PC**

### PISCINE HORS SOL (INSTALLÉE + DE 3 MOIS/AN)



**DP** 10 m<sup>2</sup> < bassin < 100 m<sup>2</sup> :

**PC** Bassin > 100 m<sup>2</sup> :

**TERRASSE**

Terrasse extérieure de plain-pied, c'est-à-dire non surélevée ou très faiblement surélevée : **aucune formalité**

Terrasses nécessitant une surélévation : **DP** ou **PC**, en fonction de la surface créée.

**PANNEAUX SOLAIRES EN TOITURE****DP****MODIFICATION DES FAÇADES****DP****CLÔTURE****DP**

Attention des réglementations spécifiques affectant les matériaux et les hauteurs s'appliquent selon les zones du PLU (zones U, AU, A ou N)

## Quelques informations pratiques complémentaires

### PARMI LES QUESTIONS LES PLUS FRÉQUEMMENT POSÉES :

**DOIS-JE DÉCLARER L'INSTALLATION D'UN PUIT ?**

**OUI** – depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2009, tous les prélèvements d'eau souterraine (puits ou forages) existants ou en projet doivent faire l'objet d'une déclaration.

**DOIS-JE DÉCLARER UN RAVALEMENT DE FAÇADE ?**

**NON** – le conseil municipal n'a pas instauré de déclaration préalable obligatoire pour les ravalements de façade. Toutefois, en cas de modification de la façade (ouverture ou fermeture d'une fenêtre par exemple) une DP sera nécessaire. Si l'échafaudage est installé en domaine public, une autorisation d'occupation temporaire devra être délivrée par le maire à l'entreprise en charge des travaux.

**LES BRANCHES DE MON VOISIN DÉPASSENT SUR MA TOITURE. PUIS-JE LE CONTRAINDRE À LES COUPER ?**

**OUI** – L'article 673 permet de contraindre le propriétaire des arbres dont les branches dépassent au-dessus du fond voisin à les couper. Souvent, la mairie fait office de médiateur lorsqu'elle est sollicitée.

En revanche, si ce sont les racines, ronces ou brindilles qui dépasse, le propriétaire du fond voisin peut les couper lui-même jusqu'à la limite séparative.

Il est d'ailleurs important de rappeler que les haies implantées à moins de deux mètres de la limite séparative ne doivent pas dépasser deux mètres de hauteur.

**LE FOSSÉ SITUÉ EN DOMAINE PUBLIC DEVANT MON DOMICILE EST BOUCHÉ. EST-CE QUE JE DOIS L'ENTREtenir ?**

**OUI** et **NON** – La commune est responsable de l'entretien de des voies communales dans leur ensemble, c'est-à-dire la bande de roulement, les accotements et le mobilier. Il en est de même pour le département concernant les voies départementales, et de la communauté de communes pour les voies intercommunales. Les fossés font partie des accotements, ils sont donc entretenus par le gestionnaire de la voirie compétent.

Cependant, le busage réalisé au niveau de l'accès privé pour franchir le fossé et accéder à l'habitation doit être entretenu par l'usager. Or, les accumulations qui obstruent les fossés se situent généralement à l'entrée des buses privées. Il appartient donc au propriétaire d'en faire l'entretien pour permettre l'écoulement régulier des eaux pluviales.



Ambiance douce et feutrée



Nathalie Roca  
Adjointe à la culture



Une voix extraordinaire

## 12 octobre C'était Country

Un stage de danse country en début d'après midi a donné le ton : le concert de BUMPKINS a attiré bon nombre de danseurs de country de la région. Une centaine de spectateurs étaient présents et se sont amusés pendant les 2 heures de concert.



Ça danse !



Ça joue !



Ça pause !

## 16 novembre C'était Gospel Jazz

Nous avons eu le plaisir de recevoir Monique Thomas. Cette chanteuse, issue de la musique noire américaine mais vivant en France depuis de nombreuses années, a su nous ravir avec sa voix magnifique et son répertoire mêlant jazz et gospel.



Flora Estel et ses musiciens

## 14 décembre C'était Swing

Déjà venus en 2017, Fargues Saint-Hilaire a de nouveau accueilli Flora ESTEL et sa troupe BROADWAY SWING COMPANY. Pour le plus grand plaisir des spectateurs venus nombreux les applaudir, les artistes chanteurs et danseurs ont fait swinguer tout le monde dans la salle et sur la scène !

Une première au Carré des forges !



Les danseurs claquettes



Ambiance dans la salle...



Une bien belle soirée !

## Le Polar de l'Entre-Deux-Mers va encore frapper !

Pour sa 4<sup>ème</sup> édition L'Association Les Psychopathes du Polar en partenariat avec la Mairie de Fargues Saint-Hilaire fera son retour le 9 mai 2020. Une quarantaine d'auteurs seront présents avec comme invité d'honneur Roger Jon ELLORY. Jeux, conférences, animations et dédicaces seront proposées au public. La journée sera placée sous le signe de l'échange et de la convivialité, alors, venez nombreux ! L'entrée est gratuite et ouverte à tous.



Roger Jon Ellory est un auteur anglais de romans policiers et de thrillers. Il habite dans une maison avec sa mère, son frère d'un an son aîné et sa grand-mère. Il n'a jamais connu son père et son grand père est mort noyé en 1957.

À la suite d'une épidémie, sa mère meurt d'une pneumonie foudroyante à 28 ans alors qu'il a à peine 7 ans. C'est sa grand-mère qui va l'élever seule. Mais elle a une santé fragile, et finalement décide de le placer en orphelinat avec son frère. Il y reste jusqu'à l'âge de 16 ans. Il étudie la musique, joue de la trompette, dans le registre classique aussi bien que dans celui du jazz. Il fait des études d'arts, et étudie notamment la photographie.



À 16 ans, il abandonne ses études et retourne dans la maison familiale de Birmingham. Sa grand-mère décède et il se retrouve seul, avec son frère, jusqu'à être incarcéré à 17 ans pour un vol de poules. Une fois sa peine purgée, il se lance dans la musique. Il devient un temps guitariste du groupe de rock « The Manta Rays », avant de se tourner vers la photographie.

Il commence à écrire en 1987. Entre 1987 et 1993, R.J. Ellory écrit pas moins de vingt-deux romans, chacun lui valant des refus éditoriaux des deux côtés de l'Atlantique. Il devra attendre 2003 pour que son roman, « Candlemoth », soit publié. Et depuis, chaque année, il publie un nouveau livre.

R.J. Ellory est lauréat du prix Nouvel Obs/BibliObs du roman noir 2009 pour « Seul le silence » (A Quiet Belief in Angels, 2007). Aujourd'hui il se consacre pleinement à son écriture et à la musique avec son groupe de blues « The Whiskey Poets ». Son œuvre, populaire et plébiscitée notamment en France, est fortement ancrée aux États-Unis malgré les origines britanniques d'Ellory.

## Tribute nights - Acte 2

VENDREDI 7 FÉVRIER ET SAMEDI 8 FÉVRIER 2020, SALLE LE CARRÉ DES FORGES



Fort de la réussite de sa 1<sup>ère</sup> édition, l'équipe municipale et Actiom Spectacle travaillent activement sur les TRIBUTES NIGHTS # 2 et vous réservent quelques belles surprises musicales.

La musique des années 70-80-90 est toujours au rendez-vous avec des Tribute bands de haute qualité (of course) où rien n'est laissé au hasard : prestation scénique, interprétation musicale, visuel ...

La période du début février est maintenue pour réchauffer les corps engourdis !!

C'est donc les vendredi 7 et samedi 8 février qui célébreront la musique de groupes mythiques dont l'aura a largement dépassé les décades antérieures pour être toujours présente aujourd'hui.

### Vendredi 7 février

**2 groupes références dans leur style propre**

- **FUZZ TOP** le seul Tribute band officiel reconnu par ZZ Top. Bluffant !!
- **IRON OF THE BEAST** Tribute band bordelais qu'on ne présente plus et dont les prestations sont particulièrement appréciés des aficionados d'IRON MAIDEN LEGEND

### Samedi 8 février

**2 méga groupes dont un nous arrive directement de Milan**

- **STANGE KIND OF WOMEN.** Le seul Tribute band féminin au monde de Deep Purple. Oui, oui 5 filles survoltées
- **THE FRENCH VAN HALEN.** Une qualité musicale époustouflante avec un chanteur qui pourrait faire blêmir David Lee Roth

Toujours de la restauration sur place avec des foodtrucks divers, les tickets en vente sur les plateformes en ligne ou directement à la mairie.

### Tarif de l'événement

- billet vend. 7 février : 18€
- billet sam. 8 février : 18€
- billet pass : 30€

**BLOQUEZ CES DATES POUR LE RENDEZ-VOUS MUSICAL INCONTOURNABLE DE CE DEBUT D'ANNEE 2020  
KEEP ON ROCKIN' AT FARGUES SAINT-HILAIRE !!**

## Le Forum des associations et le Défi sport

C'est dans une ambiance très conviviale que s'est tenu le Forum des Associations du 07 septembre 2019.

L'installation ancrée maintenant au Carré des Forges permet le développement de cette manifestation mettant en osmose le cadre et l'espace.

Vingt-six associations étaient présentes, le public venu nombreux, s'est pressé devant les stands afin de découvrir ou d'approfondir l'éventail d'activités proposées par nos différentes associations Farguaises,



De nombreux visiteurs !

Beaucoup de diversité, sport, culture, action sociale, loisirs, humanitaire, formations diverses et insertion, bien-être.

Certains se sont inscrits, d'autres réinscrits, pendant que les sportifs se sont initiés à un sport en participant à DEFI SPORT dont le record a été battu par rapport à 2018.

169 participants aux diverses activités, TENNIS, TENNIS DE TABLE, RUNNING, JUDO, EQUITATION...

Merci à tous pour ce succès grandissant !



Initiation au tennis de table



Dominique Barbe Adjointe à la vie locale

## La soirée Halloween

La soirée s'est magnifiquement bien passée !

Les enfants et les parents sont venus très nombreux profiter des animations que proposaient l'Association des Parents d'Élèves et l'UFCV : labyrinthe, atelier de maquillage, jeu du loup garou, ....

Et pour clôturer cette folle soirée, petits et grands ont pu apprécier un spectacle avec des jongleurs et des cracheurs de feu ! Chaudes ambiances cette année à la fête d'Halloween, bravo aux organisateurs et merci aux nombreux participants !



Des déguisements à faire peur...



...et une ambiance de folie !



Et un beau spectacle...



qui a mis le feu !

## Ecole des Arts

L'Ecole des Arts de Fargues Saint-Hilaire vous propose des cours de : Flûte traversière, Saxophone, Violon, Piano, Guitare, Batterie, Eveil Musical, Percussions Africaines, Ensemble Instrumental et en nouveauté cette année : un cours de trompette !

Les élèves ont le plaisir de participer à diverses manifestations de la ville (carnaval, fête locale...) et bien sûr, aux concerts de l'école !

N'hésitez pas à suivre l'actualité sur notre page Facebook



Contact : 07 83 20 56 65 - ecoledesarts.fsh@gmail.com

ecoledesartsfsh



**L'Ecole des Arts**  
**Fargues Saint-Hilaire**



**Atelier Théâtre:**  
**pour les enfants de 7 à**  
**14 ans.**

**Lundi de 17H30 à 19H**

**Cours d'essai gratuit !**

**Renseignements :**

**07.83.20.56.65**

**ecoledesarts.fsh@gmail.com**

**Ne pas jeter sur la voie publique**

## A' Chœur Fargues : Oyez, oyez !

Vous les avez découverts pour la Saint Patrick en 2019, BAL A FOND revient le 25 janvier 2020 à 20h30, salle Jo Casamassima avec l'ensemble vocal A'CHŒUR FARGUES !

Alors, n'hésitez pas ! Venez sauter, gambiller, danser en famille, entre amis aux sons des musiques gasconnes, celtiques et autres terroirs.

Valses, mazurkas et autres scottish n'auront plus de secret pour vous. Ambiance garantie. Entrée 5 € et petites douceurs sur place !

Le samedi 25 janvier 2020 à 20 h 30  
Venez danser et chanter en famille !



A' Chœur Fargues !

à le plaisir de recevoir

Bal à Fond



musiques et danses folk, gasconnes, celtiques, ...



Salle des Fêtes Jo Casamassima  
à FARGUES-SAINT-HILAIRE

Entrée : 5€ pour les adultes

- ne pas jeter sur la voie publique -



## Un peu de magie en ce début d'année !

L'Association des Parents d'Elèves (APE) des écoles publiques, pleine d'énergie en ces tous premiers jours de l'an 2020, a remporté un vif succès en proposant aux petits sorciers de notre commune et des alentours, une activité Escape Games (jeu d'évasion), le dimanche 05 janvier dernier.

Avec la participation de l'association Aethernel et dans l'univers d'Harry Potter, 4 sessions de jeux étaient mises en place. 150 magiciens en herbe munis de leurs baguettes ont évolué dans un décor de château médiéval afin de découvrir des indices et ainsi, résoudre les énigmes.

Enfants et parents réunis dans cette quête, chacun à leur niveau, ont cherché ensemble à identifier l'individu maléfisant qui semait le trouble dans le château de Librevent !

Bravo à l'APE pour cette belle idée de jeu et rendez-vous pour de nouvelles aventures !



## Judo

Le mercredi 18 décembre 2019 avait lieu au dojo la fête annuelle de Noël avec la présence exceptionnelle du Père Noël pour notre groupe « éveil judo » !

Les démonstrations des plus grands ont commencé par un événement, une remise de grades au profit du groupe « HANDISPORT ».

Après 3 mois de pratique en « sport adapté », leur a été remise la ceinture blanche/jaune, une grande émotion pour tous, eux bien entendu et leurs enseignants Florian Claus et Kévin Schmitt.

L'émotion était partagée avec nos invités de marque, Madame Gilbert, Directrice de notre agence Crédit Agricole locale qui a aidé cette démarche grâce à son partenariat et notre Maire Monsieur Gautier qui œuvre depuis bien longtemps pour les personnes en situation de handicap et pour les associations farguaises.

Sans leur aide précieuse ce projet n'aurait pas vu le jour, c'est pourquoi, la section judo de l'Union Sportive Farguaise leur adresse de chaleureux remerciements ainsi qu'à Virginie Puybaraud leur accompagnante « AGAP SPORT LOISIRS » à l'origine du projet.

Grâce à eux, la pratique sportive est désormais accessible à tous !

*Patrick Claus, Président de la section judo.*

Les petits judokas et... le Père Noël !



Le groupe Handisport



## Le club de Tennis en action !



Cette section de l'Union Sportive Farguaise (USF) tourne à plein régime.

Forte de ces 230 adhérents dont 130 enfants, nombreuses sont les activités qui jalonnent une année tennistique.

Voici quelques temps forts de l'année 2019 :

- 286 participants au **tournoi adultes** en avril,
- 385 participants au **tournoi qualificatif du championnat de France amateur** en juin,
- 141 participants au **tournoi jeunes** en décembre.

En résumé entre les championnats et les tournois, pas moins de 1000 matchs sont organisés sur les terrains du tennis club annuellement.

Et bien sûr, la convivialité est de mise ! De nombreuses fêtes et animations sont organisées tout au long de l'année.



Bienvenue à Olivier Illartein



Fête du club juin 2019

2019 a vu le départ de Thomas Burgaud, professeur diplômé d'état qui a servi le club pendant 10 ans et qui est parti pour de nouvelles aventures professionnelles. Nous avons eu le plaisir d'accueillir Olivier Illartein son successeur.

*Claude Jablonski,  
Président de la section tennis*



Bravo à tous !



Tournoi adultes avril 2019



Stage de tennis octobre 2019



# RUNNING FARGUES

*saint-hilaire*

**Rendez-vous**  
 → 14 Juin 2020 ←  
 Pour la 1ère édition de  
 « RUN IN FARGUES »  
 Course nature 7 & 14km

Renseignements et  
 adhésion sur :  
[www.runningfargues.fr](http://www.runningfargues.fr)

**BONNE HUMEUR,  
PARTAGE, PLAISIR...**

## Nos rendez-vous :

### Mercredi

→ 19h30 45' Fractionné pour tous

### Dimanche

→ 8H45 10 à 12km Allure modérée

→ 10h30 5 à 7km Allure cool

### Sortie nocturne pour les plus motivés

→ En fonction des disponibilités

**Rendez-vous au Carré des Forges**





# L'Agenda associatif



## Mars

SAMEDI 7 MARS 2020



### Saint Patrick

🕒 À partir de 20h, salle Jo Casamassima

## Juin

VENDREDI 5 et SAMEDI 6 JUIN 2020



### 2 Concerts-spectacles À'Chœur Fargues !

🕒 20h30, salle Jo Casamassima

DIMANCHE 7 JUIN 2020



### Vide Grenier Les Bons Enfants

🕒 8h à 18h, Plaine des Sports  
Avenue de la Laurence

## Mai

SAMEDI 9 MAI 2020



### 4<sup>ème</sup> Salon du Polar Entre-Deux-Mers

🕒 10h à 18h au Carré des Forges

VENDREDI 12, SAMEDI 13 et DIMANCHE 14 JUIN 2020



### Fête du village

🕒 Week-end de fête, derrière la mairie

SAMEDI 20 JUIN 2020



### Spectacle de danse modern-jazz

🕒 En soirée, au Rocher Palmer

## Le 2<sup>ème</sup> rallye de véhicules électriques

Pendant une journée ensoleillée du dimanche 27 octobre 2019, quelques 33 véhicules électriques légers sont accueillis au Château de Seguin pour la 2<sup>ème</sup> édition du RAVEL (Rallye en Aquitaine des Véhicules Electriques Légers). De 9 gyroroues à un Goupil utilitaire, passant par des vélos, un scooter et quatre marques d'automobiles, les participants sont arrivés de Bordeaux, de Pessac et des communes avoisinant le village de Lignan-de-Bordeaux.

Après un circuit en Entre-Deux-Mers de 14 kilomètres, les participants ont dégusté le vin du Château avec le fromage de chèvre de la ferme locale du Gourdin. Pendant un déjeuner « à l'auberge espagnole », ils ont regardé un film documentaire sur le Sun Trip de 2018. L'après-midi, il y avait la glisse électrique où les participants ont fait du slalom, puis un sprint entre la Twizy et un Gyroroue et enfin l'ensemble a joué L'Ecophonie », le premier concerto éco-musical pour klaxons et clochettes, dirigé par Aurélie Ciron, un chef d'orchestre bordelaise !

« Un grand merci pour ces instants de partage d'une même ambition ; à savoir d'être écoresponsable en commençant par la mobilité électrique », dit Bertrand Gautier, Maire de Fargues St Hilaire « Nous avons passé une superbe journée. L'année prochaine la commune mettra le service communication au service (supplémentaire) de l'événement en espérant que cela draine un maximum de personnes bien entendu. »

« Grace à notre partenaire Bruno Mottet de Château de Seguin, le peloton électrique est presque trois fois plus important que l'année dernière ! » dit Kevin Desmond, lignanais, fondateur et organisateur de l'événement. « L'année prochaine, avec la sortie de plus en plus de véhicules électriques sur le marché automobile, nous ciblerons 50 véhicules ! »

A la prochaine fois !



Kevin Desmond, organisateur  
06 41 42 73 22



# GRAND NETTOYAGE DE PRINTEMPS INTERCOMMUNAL

6<sup>ÈME</sup> ÉDITION

samedi 15 février 2020

Prévoir



&



mairie

à 9h

© Communauté des Coteaux Bordelais

## PROGRAMME

9H : ACCUEIL DES VOLONTAIRES DEVANT LA MAIRIE,  
PETIT DÉJEUNER OFFERT  
9H30 À 12H30 : FORMATION DES ÉQUIPES ET NETTOYAGE  
13H : APÉRITIF OFFERT PAR LA COMMUNAUTÉ DE  
COMMUNES. RDV À LA SALLE DES FÊTES DE POMPIGNAC

IMPRIM'VERT®

4e Communes Les Coteaux Bordelais



les coteaux  
bordelais  
communauté de communes



DU RESPECT...  
PAS DE DÉCHETS !

PEFC® 10-31-1336



ne pas jeter sur

# Lavoirs publics de Fargues Saint-Hilaire



La **grande lessive**, dans les châteaux ou grandes fermes, avait lieu deux fois dans l'année.

On entassait le linge dans de grands baquets, on répandait dessus de la cendre de bois (orme, frêne ou charme) qui servait de lessive grâce à la potasse (pour blanchir les dentelles, on utilisait surtout de la cendre de charme, d'où la présence de « charmillles » dans les grandes maisons), et on y versait ensuite l'eau bouillante. Le lendemain, à l'aide de brouettes ou chariots, on portait le linge au point d'eau ou lavoir le plus proche pour le rincer.

Le village de Fargues Saint-Hilaire compte 2 lavoirs publics : **le Lavoir du cimetière** et **le Lavoir de la Tuilerie** et plusieurs autres lavoirs ou points d'eau à caractère privé.

**Le Lavoir du cimetière** construit en 1892 près d'une source sur un terrain acheté par la commune à Mr Roland propriétaire de Beauséjour.

**Le Lavoir de la Tuilerie** construit en 1927 près d'une source en bordure du chemin de Musset.

En 2012, le lavoir de la Tuilerie était envahi par une importante végétation qui le cachait des randonneurs. L'association des Amitiés Généalogiques Farguaises, a demandé l'autorisation auprès de la Mairie pour procéder au débroussaillage et au nettoyage du lavoir.

Lors de la randonnée dans le cadre d'Octobre Rose 2019, nous avons découvert la toute nouvelle réhabilitation du lavoir de la Tuilerie. En effet, grâce à la volonté du conseil municipal conduit par Monsieur Bertrand Gautier, Maire de la commune, le lavoir s'est doté d'un magnifique préau qui donne à ce patrimoine collectif ses lettres de noblesse.

La prochaine étape sera de remettre en eau le réservoir du lavoir pour éviter le délabrement naturel du bâti.

Bruno Batby, Président des Amitiés Généalogiques Farguaises





Ambulant'hair

Zélie

Coiffeuse à domicile  
Fargues-Saint-Hilaire  
Ambulant\_hair@hotmail.com

0622896127

<http://ambulanthair.fr>  
Instagram ambulant\_hair

À votre  
service !



## Etat Civil

### Baptême

Maëlle DELUC 13/07/2019

### Naissances



Oscar, Louis TRUEL CHUPIN	24/06/2019
Gabin, Claude, Edgard CASTROVIEJO	26/06/2019
Charlie, Jeanne, Juliette GAUDOU	28/06/2019
Letho, Jacques, Joseph GAILLON MANZONE	24/07/2019
Jade, Lou, Micheline GODIN	31/07/2019
Mila, Catherine, Véronique DAUMAS	01/08/2019
Rayan TOUABI	09/08/2019
Théo, Joseph, François CORNU	11/08/2019
Antoine, Yves, Pierre LACHAIZE	16/08/2019
Alyce, Séhanne, Lana MALLET LALANNE	30/08/2019
Rosalie, Annie MÉNARD	18/09/2019
Mia FAUCHON	18/09/2019
Axelle, Jeanne, Frédérique MERCIER	01/10/2019
Swann, Riochard, André MOFY LASSERRE	22/10/2019
Matthias ESCOLAR	27/10/2019
Swann SOUMAILA	16/11/2019

### Mariages



Xavier FORTUNA & Josée-Michelle MALEBADA	08/06/2019
Kévin RASZTAR & Aurélie CODINA	08/06/2019
Bruno PEREIRA RODRIGUES & Sandra MENDES	06/07/2019
Frédéric BRANTHOME & Marion BERTHELOT	20/07/2019
Matthias PETIT-COLIN & Lise DUFAU	23/08/2019
Etienne DUBOULOZ & Alizée SCAILLIEREZ	31/08/2019
Pierre CHEVALLEREAU & Séverine CHEMINAIS	14/09/2019
Nicolas BURBAN & Aurélie DE WINNE	14/09/2019
Mathieu CAVANNE & Laetitia TERRADE	28/09/2019
Pierre TERRASSON & Alexandra PASUT	28/09/2019
Sébastien LE MAO & Julie BOUTOLLEAU	28/09/2019
Mathieu RIQUOIS & Patricia DURANTÉ	05/10/2019
Benjamin VERDON & Emilie BASQUIN	12/10/2019
Amine SAADAoui & Maria LALLOUCHE	19/10/2019

### Décès



Raymonde GENDREAU	04/04/2019
Éric MANUAUT	30/04/2019
Lucette BOURDY	09/08/2019
Arnaud GARRIGUES	17/08/2019
Maurice BEYLOT	03/08/2019
Marie SAUTET	02/10/2019
Jacqueline DESBARATS	22/11/2019
Georges LANDREAU	06/12/2019
Emilienne AYFRÉ	11/12/2019
Yvette LORBLANCHET	16/12/2019
Francis RAUSCHER	19/12/2019
Jeanne IRIBARNE	22/12/2019
Michel GAUTIER	22/12/2019



### INGRÉDIENTS

#### Pour le gâteau

- 6 œufs
- 100 g de farine
- 240 g de sucre
- 200 g de chocolat praliné
- 200 g de chocolat noir
- 250 g de beurre demi-sel
- 2 c. à soupe de confiture de fraise
- 2 c. à soupe de confiture de framboise
- 1 sachet de levure chimique

#### Pour le glaçage

- 160 g de coulis de fruits rouges
- 20 cl d'eau
- 2 feuilles de gélatine

## Le gâteau de la Saint Valentin

Vous cherchez un dessert simple et original pour fêter la Saint-Valentin avec gourmandise ?

Nous vous proposons de réaliser ce délicieux gâteau de la Saint-Valentin au chocolat, fraises et framboises.

Le mariage du chocolat et des fruits rouges est un véritable régal.

Extrêmement moelleux, personne ne pourra résister à ce fabuleux dessert !



### PRÉPARATION DE LA RECETTE

1. Faites fondre les deux chocolats et le beurre au micro-ondes.
2. Dans un saladier, fouettez les œufs et le sucre. Ajoutez la préparation au chocolat. Ajoutez la farine, la levure et mélangez énergiquement.
3. Séparez la pâte en deux portions égales. Versez la première moitié dans un moule en silicone en forme de cœur. Faites cuire pendant 25 min (à 180°C). Laissez tiédir et démoulez le gâteau. Faites de même avec la seconde moitié de la pâte.
4. Lorsque les gâteaux sont froids, étalez la confiture de fraises, puis la confiture de framboises sur l'un des cœurs. Disposez le second cœur dessus. Placez au frais pendant 2 heures.
5. Préparez votre glaçage. Faites ramollir les feuilles de gélatine dans de l'eau froide. Dans une casserole, portez à ébullition votre coulis avec les 20 cl d'eau. À la première ébullition, placez votre casserole hors du feu, ajoutez vos feuilles de gélatine puis mélangez et réservez au frais pendant une heure.
6. Après ce temps, sortez votre gâteau, versez votre glaçage miroir délicatement dessus afin qu'il recouvre toute la surface. Replacez le gâteau au frais pendant au moins 1 heure.

### ♥ L'HISTOIRE DE LA SAINT-VALENTIN ♥

Le jour de la Saint-Valentin, le 14 février, est considéré dans de nombreux pays comme la fête des amoureux. Les couples en profitent pour échanger des mots doux et des cadeaux comme preuves d'amour ainsi que des roses rouges qui sont l'emblème de la passion.



Le 14 février ne correspond à aucune fête dans la religion romaine et n'a pas d'origine antique.

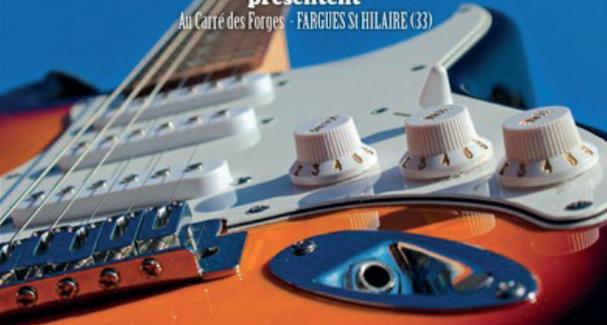
L'origine réelle de cette fête est attestée au XIV<sup>e</sup> siècle dans la Grande-Bretagne encore catholique où le jour de la Saint-Valentin du 14 février était fêté comme une fête des amoureux car l'on pensait que les oiseaux choisissaient ce jour pour s'accoupler.

La Saint-Valentin comme fête commerciale se développe aux États-Unis au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, avec la vente de cartes qui rappellent les petits billets que s'échangeaient les amoureux. La Saint-Valentin est devenue une fête laïque au XX<sup>e</sup> siècle.

# Sortir à Fargues Agenda 2020

**TRIBUTE NIGHTS** **#2** Covers Fest

LA MAIRIE DE FARGUES St HILAIRE  
et ACTION SPECTACLE  
présentent  
Au Carré des Forges - FARGUES St HILAIRE (33)



**Vendredi 07 février 2020**  
**IRON OF THE BEAST**  
(Iron Maiden tribute)  
**FUZZ TOP**  
(ZZ Top tribute)

**Samedi 08 février 2020**  
**THE FRENCH VAN HALEN**  
(Van Halen tribute)  
**STRANGE KIND OF WOMEN**  
(Deep Purple tribute)

Mise en vente de la billetterie (points de vente habituels) et en mairie.  
Ouverture des portes - 19h30 - Salle - LE CARRÉ DES FORGES, 7 Avenue de la Laurence  
33370 Fargues St Hilaire - Infos Communication - www.fargues-saint-hilaire.fr  
Action Spectacle - Inauguration 2.10.97.588.73.10.97.589  
PHOTOGRAPHS - SANDWICHES - MERCHANDISING

Fargues Hilaire | bleu | fip | CARRÉ FORGES

Fargues Hilaire

## EXPOSITION

LE CARRÉ DES FORGES

**SAM. 15**  
&  
**DIM. 16**  
**FÉVRIER 2020**  
10h-18h



Salle polyvalente  
du Carré des forges

Jean-Marie PARACHE  
vous présentera  
ses créations animalières

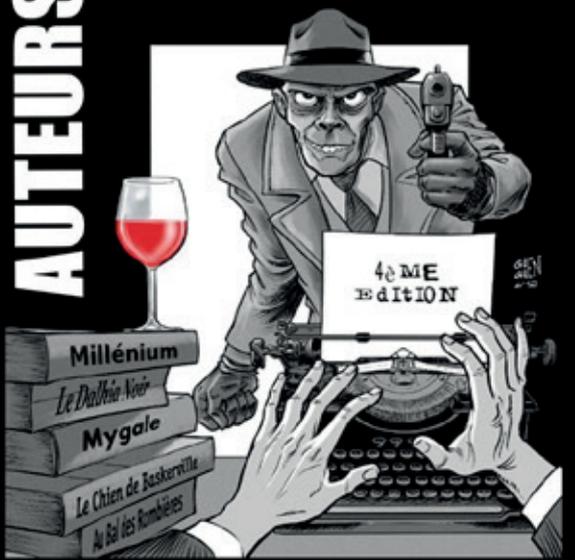
LES PSYCHOPATHES  
**6** LE POLAR

Samedi 9 Mai 2020  
de 10h à 18h

présentent **FARGUES SAINT HILAIRE POLAR ENTRE DEUX MERS**

Invité d'honneur **R. J. Ellory**

**AUTEURS** 40



Millénium  
Le Diable Noir  
Mygale  
Le Chien de Baskerville  
Au Bal des Nymphes

40 ME  
ES d It ION

ENTRÉE GRATUITE  
DÉDICACES  
CONFÉRENCES

Fargues Hilaire

ANIMATIONS  
JEUX  
RESTAURATION

CARRÉ FORGES | ACCOSTE